



Agribio 05
Acanthis

COMPTE - RENDU

31 mars 2021
Sigottier

Visite de ferme n°1 David Galland

Plantes Médicinales
et Aromatiques
Bios

La visite de la ferme de David Galland a été réalisée dans le cadre du projet LEADER *Végét'Alpes*, qui vise à développer la filière des Plantes Aromatiques et Médicinales (PPAM) dans le 05 et nord 04 (plus d'infos en dernière page). Les 12 participants.es, porteurs.euses de projet et producteurs.trices souhaitant se diversifier en PPAM, ont pu se sensibiliser à la production de plantes aromatiques que sont le Thym, la Sarriette et l'Origan pour la vente en coopérative, à travers la présentation du matériel, des parcelles et des discussions avec le producteur. Enfin, Acanthis laboratoire, représenté par Benoît Articloux (directeur) et Leatitia Bonin (responsable des achats), a présenté son implication dans le projet *Végét'Alpes* et sa démarche d'approvisionnement en plantes locales pour l'atelier de distillation (plus d'infos en dernière page).

Sommaire

- FICHE TECHNIQUE : le CPPARM a réalisé en 2013 une fiche ferme ressource sur la ferme de David Galland, toujours d'actualité - à télécharger [ICI](#)
- REPORTAGE PHOTO : un aperçu des parcelles visitées - page 2
- ZOOM SUR : les rotations en PPAM bios - page 4
- PENSE-BÊTE : ce qu'il faut retenir pour son projet de PPAM bios- page 6

Suites à donner :

D'autres visites de fermes journées techniques et formations PPAM BIO sont organisées en 2021. Programme détaillé sur le site internet Agribio 05 : [ICI](#).



Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes



INFOS ET INSCRIPTIONS :

Coralie Gaboriau - Agribio 05

07 50 03 74 56 - ppamo5@bio-provence.org



Action réalisée avec le soutien financier de :

Territoire choisi terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais

Pays Serre-ponçon Ubaye Durance

LEADER Pays Sisteronais-Buëch SISTERONAIIS-BUËCH Nos talents au service d'un écodéveloppement

Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

UNION EUROPÉENNE Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

LEADER



REPORTAGE PHOTOS

Parcelle n°1 : Parcelle pour la plantation de thym 2021

Anté-précédent : luzerne

Précédent : pomme de terre d'un côté et sorgho de l'autre

Labourée en décembre, le gel a cassé les mottes.

Travail du sol prévu : 2 faux semis

Après la pluie, si possible 2 autres passages avec la petite herse pour nettoyer la parcelle avant plantation, sans remonter les graines.

Parcelle n°1 : Thym de 2 ans en monorang



Plante à croissance lente

Engrais : 50 unités d'azote/ha (en farine de plumes), début mars pour que l'azote soit minéralisé au moment de la reprise de végétation

Fumure : pas d'apport de fumier sur culture (risque microbiologique). Fumier apporté lors du précédent



REPORTAGE PHOTOS

Parcelle n°3 :

Thym de 3 ans monorang

Le binage doit se faire suffisamment proche du rang pour enlever les adventices. En même temps il ne doit pas nuire au marcottage du thym.



Parcelle n°4 :

Sarriette en planche de 2 rangs

Désherbage manuel dans le rang.
La sarriette couvre bien le sol, c'est plus dur de désherber le thym.

On constate à droite que le rang qui se trouve en bordure, qui bénéficie de plus d'espace de terre, se développe beaucoup mieux car les plantes sont en concurrence pour l'eau et les minéraux... À réfléchir pour la densité de plantation.

Parcelle n°5 :

Thym de 8 ans

Durée de vie d'une culture :
environ 8 ans

David Galland atteint la rentabilité de ses cultures sur 5 récoltes, soit 6 ans de plantation.





ZOOM SUR : LES ROTATIONS

(avec les apports du cours de Pierre-Yves Mathonnet lors de la journée technique n°1 du 2 avril 2021)



La ROTATION, associée à un travail du sol pré-plantation adapté, est l'élément de l'itinéraire technique le plus important à considérer dans la culture des PPAM en bio. Cela permet de maîtriser les adventices dès le départ de la culture pour limiter ensuite au maximum le DÉSHÉBAGE.

Il faut donc réfléchir à sa rotation dès le début. Cela implique de multiplier par 3, voire 4 la surface de PPAM pour obtenir la surface totale nécessaire à la culture. Ensuite, la préparation du sol doit être soignée et s'anticipe plusieurs mois avant la plantation, pour ne pas être débordé par les adventices.

De plus, il faut éviter les sol nus et implanter un couvert végétal dès que cela est possible.



Îlot de 11ha destiné aux PPAM chez David Galland, dont 3ha cultivés en PPAM

Si l'on part d'une prairie ou d'une friche, il faut compter à minima un an de travail du sol :

- au 15 mai, on passe le décompacteur, puis on réalise un travail progressif pour avoir un sol labourable à l'automne. L'idéal est de mettre une ou deux année de céréales avant de mettre les PPAM.
- On peut aussi laisser la prairie en inter-culture : on ouvre le rang de plantation dans la prairie à l'automne, l'hiver va travailler la terre, puis on plante dans ce rang travaillé. Les techniques d'enherbement sont de plus en plus utilisées.



ZOOM SUR : LES ROTATIONS

(avec les apports du cours de Pierre-Yves Mathonnet lors de la journée technique n°1 du 2 avril 2021)

Précédents de culture : chaque espèce a son avantage et son inconvénient

- sorgho fourrager : nettoie bien mais épuise le sol
- luzerne, trèfle : bon précédent, car laisse des reliquats azotés, mais difficile à détruire.
Il faut les casser en juin et lui donner tout l'été pour se dévitaliser, ou bien faire une céréale derrière.
Labour obligatoire, mais seulement une fois, avant la plantation pérenne de PPAM
Il vaut mieux mettre des plantes qui ont besoin d'azote et où l'on fait une récolte rapidement (menthe, estragon...). C'est un mauvais précédent pour les plantes de garrigues.
- céréales à paille (d'hiver), adaptée à nos zones : petit épeautre qui nettoie bien
- plantes allélopathiques : chanvre, cameline, mais sont difficiles à nettoyer après.

Une bonne rotation selon David :

- 7 ou 8 ans maximum de culture de PPAM : après elles dépérissent et l'herbe devient trop dure à gérer
- Récolte bien rase et arrachage au rotovateur de la culture
- Épandage de fumier, labour
- Culture de céréales sur 2 ans avec travail du sol superficiel entre les deux,
- Culture de luzerne, sainfoin, 2 à 3 ans
- Culture de petit épeautre, pomme de terre ou sorgho fourrager
- Épandage de fumier, labour
- Travail du sol pré-plantation : griffon, herse, puis préparation classique du lit de semence/plantation
- Retour des PPAM sur la même parcelle : minimum 6 ans après

Il ne faut pas de mottes. Passer le cultivateur léger.

Il faut éviter de passer sur un rang de plantation pour éviter de tasser la ligne de plantation. Pour cela, on peut soit :

- passer perpendiculairement aux rangs sur le dernier passage,
- comme David, travailler dans le sens de la plantation (pour des raisons de forme de parcelle; problème tournière; sol bosselé), mais en prenant soins d'utiliser un outil à la même voie que la planteuse et de toujours faire passer les roues au même endroit

- On plante une PPAM pérenne pour 4 à 12 ans : il faut que le sol ait un grand potentiel d'aération dès le départ. Il faut donc réaliser un labour, ou au moins sous-solage. Le sol doit être meuble sur un maximum de surface de terre arable.
- Apport de compost de 15-25T/ha, plus si fumier : la culture est en place pour 4 à 10 ans, difficile d'apporter la MO derrière.



PENSE-BÊTE :

10 POINTS À RETENIR POUR MONTER SON PROJET PPAM

- Le **DÉSHERBAGE** est l'élément central de l'itinéraire technique, car les PPAM sont des plantes à croissance lente. Globalement, il faut compter 5 passages/an pour le binage (griffon + pioche), sans compter la herse étrille.
- La **MAÎTRISE DES ADVENTICES** s'effectue grâce aux **ROTATIONS** réfléchies et à une **PRÉPARATION DU SOL** adaptée en amont, pour avoir une parcelle propre dès le début.
- Si l'on démarre sur une **FRICHE**, une terre inculte avec beaucoup d'adventices au départ, il faut soigner encore plus la préparation du sol et réfléchir à implanter un bon précédent, un engrais vert. Les 4 plantes les plus difficiles à gérer sont : liseron, chardon, prêle et chiendent.
- LE **MODE DE COMMERCIALISATION** doit être réfléchi en amont : on plante ce que l'on est sûr de vendre.
- La culture de PPAM nécessite un minimum de **SURFACE** pour en tirer un bon revenu. Ce n'est pas comme le maraîchage qui peut se contenter de plus petites surfaces.
- **PARCELLE NON IRRIGUÉE** :
 - Préférer la plantation en mono-rang, également plus facile à désherber
 - Préférer les plants en racines nues, plus résistants à la sécheresse
- Penser dès le départ à la **RÉPARTITION DU CALENDRIER DE TRAVAIL**, notamment des opérations post-récolte, dans le choix des espèces cultivées. Chez David, les récoltes de Thym, Sarriette et Origan se suivent et s'échelonnent de façon complémentaire, ainsi que l'utilisation du séchoir qui est ainsi optimisée.
- **BÂTIMENT** : Un atelier de PPAM pour l'herboristerie nécessite a minima d'avoir un hangar avec électricité (séchage) et de la place autour pour certaines opérations comme le battage, mais aussi pour stocker les bigs-bags.
- **MATÉRIEL** : on peut facilement acheter du matériel d'occasion, "vétuste", qui demande peu d'investissements. Mais il faut être bricoleur pour l'adapter à la culture des PPAM, et il faut surtout être technique et ponctuel pour réaliser les opérations culturales.
- Pour des **CONSEILS, AIDE, ACCOMPAGNEMENT** pour le séchage et le battage : consulter le CRIEPPAM.

Vous souhaitez des précisions ?

N'hésitez pas à contacter David :

06 82 12 28 74



Visite de ferme n°1 PPAM Bios



• AGRIBIO 05 •
Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes



Le projet Végét'Alpes

Végét'Alpes est un projet LEADER issu d'une rencontre entre Agribio 05, l'ADDET 05 (Agence Départementale de Développement Économique et Touristique), Acanthis laboratoire et le Jardin du Lautaret. Son but est de développer la filière plantes aromatiques et médicinales, et d'accompagner techniquement les producteurs et futurs producteurs dans le 05 et nord 04. Lancé en janvier 2021, Végét'Alpes est programmé jusqu'en décembre 2022, mais nous espérons que la dynamique issue de ce projet collectif se poursuivra bien au-delà sur nos territoires haut-alpins. [Plus d'infos](#)

ACANTHIS LABORATOIRE :

Laetitia Bonin - 07 60 30 64 21
achat@acanthis-laboratoire.com



Acanthis laboratoire existe depuis 15 ans. Installé dans les Hautes Alpes, le laboratoire est spécialisé dans la fabrication d'extraits végétaux de plantes fraîches ou sèches : phytothérapie, gemmothérapie, élixirs floraux, macérats huileux ... Les approvisionnements sont BIO et locaux dans la mesure du possible. Toujours en quête de nouveaux projets, Acanthis laboratoire s'agrandit autour d'une nouvelle unité de distillation traditionnelle en cuve. Pour produire ses huiles essentielles Acanthis laboratoire devra s'approvisionner en plantes aromatiques de proximité, d'où l'idée d'initier le projet collaboratif Végét'Alpes, pour la construction d'une filière plantes aromatiques dans le 05 et nord 04. L'objectif premier est de mettre en culture pour s'approvisionner et distiller sur place. Mais Acanthis laboratoire a pleinement conscience que pour dégager une rentabilité, les agriculteurs devront mettre plusieurs hectares chacun en culture, surface que le laboratoire ne pourra peut-être pas absorber seul. D'où l'importance d'un travail en réseau, en filière courte (vente directe aux consommateurs) et en filière longue (vente à des entreprises). Au stade actuel de démarrage du projet, Acanthis laboratoire joue le rôle de moteur et de précurseur : c'est notamment la seule entreprise impliquée dans le comité de pilotage du programme. Acanthis laboratoire prend des risques et investit du temps de travail, des compétences humaines, des moyens financiers, alors qu'aucune plante aromatique n'a encore été plantée. Il s'investit pour des résultats attendus dans plusieurs années. Ainsi, Acanthis laboratoire apporte sa pierre à l'édifice via la mise en place d'une nouvelle filière agricole sur le département, le développement de l'agriculture biologique et une transformation industrielle soucieuse de la qualité et de son impact social et environnemental. [Plus d'infos](#)



• AGRIBIO 05 •
Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes



AGRIBIO 05 :

Coralie Gaboriau - 07 50 03 74 56
ppam05@bio-provence.org

Agribio 05 est une association de producteurs bio des Hautes-Alpes, créée en 1985, où travaillent 4 salariées à temps partiel. Depuis 2015, l'association s'est recentré sur son cœur de métier : fédérer les producteurs bio, défendre leurs intérêts, et développer la bio par une large diffusion des connaissances techniques et économiques.

Nos missions :

- L'organisation de formations techniques pour les agriculteurs bio, en conversion ou en cours d'installation
- L'animation de terrain auprès des producteurs bio et la mise en place d'actions utiles pour les agriculteurs
- La structuration et le développement de l'agriculture biologique locale
- La diffusion d'informations ciblées et la mise en lien avec des professionnels du réseau
- La structuration et dynamisation des filières
- La promotion de l'agriculture biologique auprès du grand public
- La défense des intérêts des producteurs bio

Avec le projet Végét'Alpes, Agribio 05 mets ses compétences au service de la filière PPAM, en plein essor dans le département. L'asso participe à la mise en lien des producteurs avec les entreprises comme Acanthis. Son rôle est d'apporter un soutien technique aux producteurs et d'accompagner les groupes impliqués dans la démarche. [Plus d'infos](#)